

AGORAS DU CONSEIL DE QUARTIER LA FOURCHE – GUY MÔQUET

Le 20 décembre 2018, à 9h30

Au Foyer de Jeunes Travailleurs de la Cité des Fleurs, 29 rue Gauthey, 75017

&

Le 11 avril 2019, à 19h

Au Collège Stéphane Mallarmé, 29 rue de la Jonquière, 75017

Thème LA PROPRETE

Ces réunions publiques s'inscrivent dans une démarche collaborative entamée au côté de la Division Territoriale de Propreté du 17^{ème} arrondissement de la Direction de la Propreté de la Ville de Paris.



En effet, lors de la première agora, la thématique de la Propreté a été évoquée autour de différents ateliers.

Atelier 1 - Présentation des activités de la DPE

Animé par M. Jean-René Pujol, Chef de la Division Territoriale du 17e arrondissement



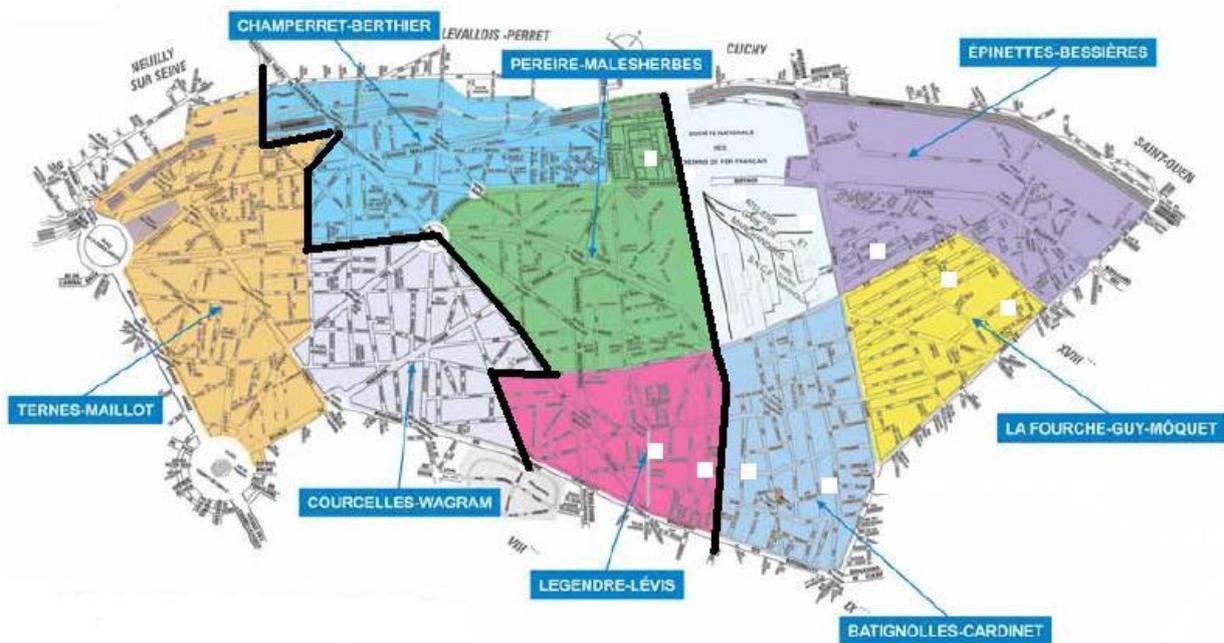
La division territoriale du 17^{ème} est un service décentralisé issu de la Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris. Elle conduit 4 missions principales :

1. **La collecte des déchets ménagers** (dont la collecte sélective en porte à porte des bacs blancs et

jaunes) qui a lieu entre 6h et 12h. Au total, il y a 26 bennes qui circulent sur l'arrondissement et qui collectent, quotidiennement, 80 tonnes d'ordures ménagères. Jusqu'alors les ordures collectées étaient ensuite acheminées jusqu'au centre de traitement de Saint-Ouen. Depuis juin 2019, elles sont conduites au nouveau centre de tri Batignolles géré par le [SYCTOM](#).

2. La collecte des objets encombrants sur RDV
3. Le balayage des trottoirs et des caniveaux
4. Le lavage des rues

Pour exercer son action, la division territoriale de propreté opère par secteur. Dans le 17^e, on dénombre 3 sections qui chevauchent les périmètres des conseils de quartier. Il y a un responsable par secteur et une ou deux équipes qui s'affairent sur chaque secteur. En moyenne, une équipe est composée de 40 agents.



Récemment, la division a créé une équipe appelée « urgence propreté » disponible tous les jours, tous les après-midi. Cette équipe est en capacité d'agir rapidement lorsqu'une urgence est signalée. Cette équipe volante permet d'éviter que les équipes qui assurent leurs itinéraires quotidiens ne soient déroutées en cas d'urgence.

Il est possible de contacter la division de propreté pour demander des renseignements, s'informer sur les horaires de passage des bennes et signaler des problématiques de malpropreté récurrentes au **01-45-61-57-17**. Pour ce qui concerne les demandes de poubelles, il faut les adresser à l'adresse : dpe-17-bacs@paris.fr.

Atelier 2 - Carte diagnostic

Animé par Mme Jacqueline WORMIT, responsable de l'information et de la sensibilisation des usagers au sein de la Division territoriale du 17ème

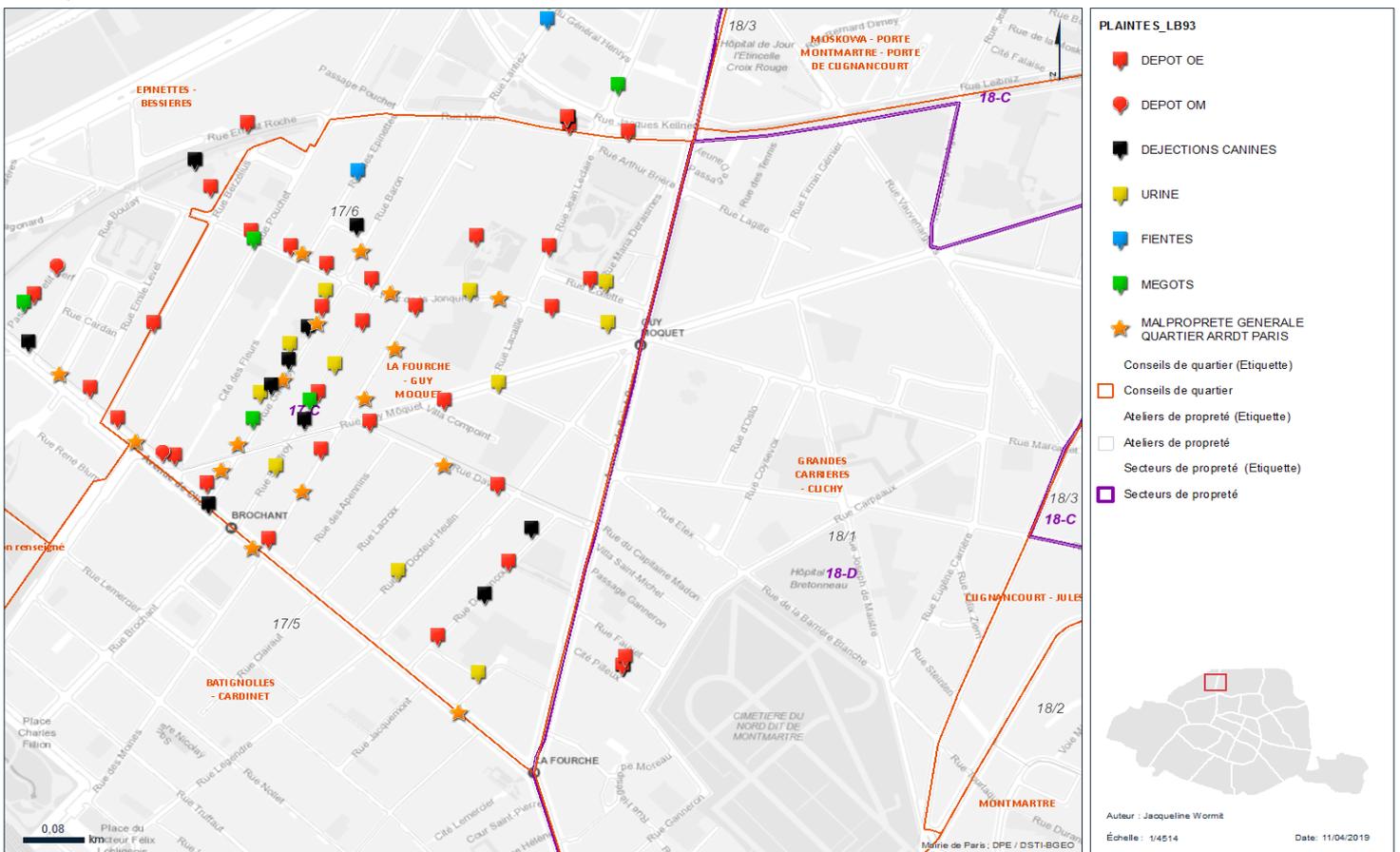


A l'aide de gommettes colorées et à partir d'une légende, les habitants étaient invités à placer les lieux rencontrant de fortes problématiques de propreté sur un plan du quartier.

Cette activité a permis de distinguer « les points-noirs » du quartier. En outre, Cette carte alimentée par l'expérience des habitants constitue un diagnostic précieux des problématiques de Propreté. Le résultat de cet atelier est le suivant :

Légende

- Encombrants
- Problématique de propreté générale
- Dépôt sauvage
- Déjection canine
- Mégots
- Bon état de propreté
- Épanchement urine



Atelier 3 - Quiz sur les incivilités

Animé par M. Geordie TICOUT et M. Christophe COUTE, agents au sein de la Circonscription 16ème et 17ème arrondissement de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris.



M. TICOUT et M. COUTE ont proposé aux habitants de répondre à une série de questions autour du thème des incivilités. Grâce à ce format ludique, les participants ont découvert comment le service s'organisait pour lutter contre les incivilités et se sont vus rappeler les risques d'amendes encourus pour chaque type d'incivilité (ex : jeter un mégot par terre est passible d'une amende de 68 euros forfaitaire).

Pour plus d'information concernant la DPSP et son cadre d'action, vous pouvez consulter le document de présentation en annexe (annexe 2) de ce compte rendu.

Atelier 4 – Initiation à l'application « Dans ma rue »



L'application [Dans Ma Rue](#) permet de signaler les anomalies dans l'espace public et les équipements de la Ville (graffitis, dépôts sauvages, mobiliers urbains détériorés, épaves de véhicules etc...) Chaque signalement génère une saisine des services de la Ville ce qui leur permet de prendre des actions mieux ciblées et plus rapides. Par ailleurs, l'utilisateur peut suivre le traitement de son signalement jusqu'à la résolution du problème.

Pour les besoins de cet atelier, les participants étaient invités à télécharger l'application sur leur smartphone (des tablettes numériques étaient également mises à leur disposition). Après avoir expliqué le fonctionnement de l'application (et notamment comment les informations recueillies via l'application sont par la suite traitées par les services compétents), l'instructeur a accompagné les habitants pour une première prise en main de l'application.

L'objectif était que les participants se familiarisent avec l'application et deviennent à leur tour contributeur de ce dispositif collaboratif.

Le 11 avril 2019, au cours d'une seconde agora, la DPE proposait un point d'étape pour présenter

comment son action avait évolué aux regards des éléments de la première agora.

Outre entretenir le dialogue sur ce sujet essentiel, l'objectif de cette réunion était de tenir les habitants informés des actions menées par les acteurs qui travaillent à l'amélioration des conditions de propreté. Elle s'articulait également autour de stands qui étaient au nombre de trois.

Stand 1 – Adaptation de l'organisation du service de propreté

Inspiré par les résultats de l'Agora précédente, la DPE a développé un plan de travail qui prend appui sur les leviers d'actions suivants :

- La sensibilisation des habitants et le développement d'animations (type marche exploratoire)
- La modification et l'adaptation de l'organisation locale
- Le focus sur l'amélioration des pratiques
- Le renfort de moyens :
 - Recrutement de nouveaux éboueurs
 - Recourir à des heures supplémentaires pour les agents qui composent les équipes de l'arrondissement.
 - Renforcement de l'équipe de conducteur de petits engins : la création d'une équipe mobile d'intervention d'après-midi qui travaillerait les mercredis et les samedis dans le secteur est à l'étude.
 - Une meilleure souplesse pour solliciter des équipes issues de circonscriptions fonctionnelles en renfort
 - L'école de la Propreté est le lieu de formation de la Ville de Paris pour les agents de propreté. Ces agents en formation représentent également des ressources humaines à solliciter. La division du 17^{ème} cible les lieux opportuns pour mobiliser ces agents en devenir.
- La collaboration avec la brigade de lutte contre les incivilités

Cette collaboration se traduit notamment par le développement des « points mégots ». Il s'agit de permanences conjointes au service de propreté et de sécurité sur des lieux stratégiques où la problématique de jets de mégots est repérée. Un point mégot s'est tenu devant la clinique du 88 rue Pouchet et il est prévu d'en établir à l'angle de la rue Pouchet et la rue de Jonquièrre et le long de la rue Gauthier. Par ailleurs, les deux services collaborent de plus en plus activement pour lutter contre les problématiques de déjections canines et les dépôts en vrac car il s'agit d'actes verbalisables.

Stand 2 – Présentation des animations et des activités de sensibilisation

Jacqueline WORMIT, responsable de l'information et de la sensibilisation des usagers, la Division territoriale du 17^{ème} présente les actions de son pôle :

- Installation de panneaux d'avertissement devant les collèges, contre les mégots jetés par terre. Ces panneaux rappellent l'amende encourue si on contrevient à cette règle.
- Installation de panneaux d'avertissement aux lieux qui recueillent souvent des dépôts sauvages. Il est rappelé sur ces panneaux que les habitants ont la possibilité de prendre rdv pour se débarrasser de leurs encombrants.



(Panneau rue du docteur Paul Brousse)

- « Point Rencontre Propreté ». Dispositif en place depuis septembre 2018, Il s'agit d'un camion animé par trois agents qui sensibilisent sur le tri, les mégots, les crottes de chien, les épanchements d'urine etc. Dans le quartier La Fourche-Guy Môquet, il s'est installé du 13 au 16 novembre 2018 devant le métro Guy Môquet. Ce camion parcourt l'ensemble du territoire de Paris ce qui explique qu'il ne passe pas fréquemment dans le quartier. Le prochain passage est prévu du 20 au 25 mai 2019.

- Animation/Éducation canine : il s'agit d'un vélo porteur avec deux chiens surnommés « Les chiens citoyens ». Il a pour habitude de sillonner les rues aux horaires de promenades les plus répandues c'est-à-dire entre 7h et 9h et de 18h à 20h. Ce dispositif unique est déployé dans tout Paris. L'agent a pour mission d'aborder les propriétaires de chiens et discuter des bons gestes à avoir. Il s'ensuit une distribution d'équipements pour le ramassage (sacs ...).

Pris sur le fait, les propriétaires risquent une amende de 68€. Un compte rendu est ensuite réalisé par l'agent verbalisateur qui indique la race du chien rencontré, le nombre de chiens promenés, l'âge du chien, s'il est tenu en laisse ou non, le sexe du propriétaire et son comportement (s'il ramasse ou non les déjections canines).

Face à la problématique des chiens laissés en liberté dans les squares, Mme WORMIT invite les participants à indiquer au service l'heure, le jour et l'endroit où il constate des récurrences. Ce type d'information permettra de mener des actions plus ciblées.

- Animation scolaire / sensibilisation :

Mme WORMIT intervient fréquemment dans les différentes écoles de l'arrondissement pour parler des comportements faire de la sensibilisation auprès des élèves, parler recyclage etc. Les écoles sont demandeuses car les animations permettent d'impliquer les élèves en faveur de l'environnement.

Contact : dpe-stpp-17e-communication@paris.fr

Stand 3 – Organisation locale des services de propreté

M. Thierry Paigneau, responsable de secteur Batignolles-Cardinet, / La Fourche-Guy Môquet / Épinettes-Bessières explique le quotidien des équipes de propreté affectées au quartier. Son intervention offre aux habitants une vision de terrain.



Propreté 17^{ème} arrondissement – Vos contacts

- 01.45.61.57.17 - Direction de la Propreté et de l'Eau, division du 17^{ème}
- dpe-17-bacs@paris.fr pour toutes demandes relatives aux conteneurs/bacs/poubelles des particuliers.
- dpe-stpp-17e-communication@paris.fr pour vos projets/demandes d'animation et pour toutes autres demandes
- L'application [Dans Ma Rue](#) pour signaler les anomalies dans l'espace public et les équipements de la Ville